

## Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du vendredi, 28 novembre 2014

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

### RENOUVELLEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal décide de maintenir, sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5%.

### CONVENTION D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DEPARTEMENTAL AVEC LE CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à la gestion, l'entretien et la surveillance du domaine public routier départemental sur le territoire de la Commune de Griesheim-près-Molsheim avec le Conseil Général du Bas-Rhin.

### CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES DANS LE CADRE DES PROCEDURES ADAPTEES : DELEGATION DE SIGNATURE

Le Conseil Municipal décide de donner délégation à Monsieur le Maire, afin que celui-ci soit chargé de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des conventions de groupement de commandes relatives aux marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée et qui constituent les marchés sans formalités préalables.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur le Maire au sein des commissions d'appel d'offre ad hoc constituées à cet effet.

### EXERCICES DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour les biens cadastrés :

Section	Parcelle	Contenance (are)
AC	88	5,25
AC	89	2,65

### DON A LA COMMUNE

Le Conseil Municipal accepte le don de M. SCHROETTER d'un montant de 500 € affecté à la restauration de l'escalier du cimetière, selon la volonté de Mme Marie-Rose SCHROETTER.

### CREATION DE POSTE

Le Conseil Municipal décide de créer un poste permanent à temps non complet d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe pour une durée hebdomadaire de 28 heures.

Le Maire,  
Christophe FRIEDRICH

